

Régis PROUVOST  
COLIMBOU  
84220 CABRIERES d'AVIGNON

Madame GHIGLIONE  
Maire de Cabrières d'Avignon  
Hôtel de Ville  
84220 CABRIERES d'AVIGNON

LETTRE OUVERTE  
11/7  
02/1

Cabrières, le 21 Juillet 2007

Madame le Maire,

J'ai lu l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CCC de mercredi prochain 25 juillet à 18.30H affiché à Coustellet.

J'ai eu la surprise de lire que la Communauté de Communes de Coustellet avait l'intention de transférer son siège dans le bâtiment « Centre Tertiaire » à Lagnes.

**Mes questions:**

- Votre vice-présidence à t-elle été saisie de ce projet ?
- Une étude projective a t-elle été conduite par la CCC, son bureau et son président ?

**Mes observations:**

- Psychologiquement pour les habitants de la Communauté de Communes ce déménagement peut paraître coûteux alors que les comptes administratifs de 2006 ont été refusés et que le budget 2007 est voulu à la baisse.
- Le déménagement à LAGNES, village périphérique, peut également apparaître comme un sauvetage d'un Centre Tertiaire contesté, et qui ne trouve pas de locataires. Ne jugera t-on pas qu'il s'agit d'un très mauvais projet.
- Ce même déménagement des locaux actuels situés à Coustellet semble répondre à une insuffisance de surface, mais la situation actuelle n'est-elle pas une garantie contre l'expansionnisme de la CC de Coustellet ? En effet dans sa volonté de recruter toujours davantage de personnel et ses ambitions de développements non pré-financés où va t-on ? Et si l'on constate des frais de gestion croissants, n'est-il pas temps de mieux les contrôler ?
- Comment gérer d'une commune périphérique relativement éloignée de Coustellet l'essentiel de l'activité sans une augmentation des frais de personnel de temps perdu, de (nouveaux) frais de communication et de transport ?
- A quel prix la location à Lagnes sera t-elle établie ?

En d'autres termes, je trouve ce projet de déménagement à Lagnes de la CCC non économique et particulièrement mal étudié. J'aurais aimé que les habitants de notre CCC soient saisis du dossier complet.

Je rappelle qu'il m'a été accordé par Monsieur le Président de la CCC un rendez-vous le 7 mars 2007 à 10H30, pour examiner la comptabilité de la CCC, dont vous avez la vice-présidence, Rendez-vous refusé malgré tous mes rappels et demandes réitérées.

Croyez, Madame le Maire, à l'assurance de toute ma considération.

  
Régis PROUVOST

Copie Monsieur VALENTINO Président de la CC de Coustellet